



Conseil de Quartier Ermitage – Charles De Gaulle

Compte rendu de la réunion du 15 octobre 2009

Présents :

- × Christophe AURICOSTE,
- × Claude BROCHET, Président du Conseil de quartier
- × Catherine DU PENHOAT, Vice-Présidente du Conseil de quartier
- × Séverine GOUDIGUEN,
- × Kamel HAMMOUDIA,
- × Patrick JADE,
- × Yves THIRION,
- × Laurence PAQUEREAU,

Excusés :

- × Valérie COULLOUILLE,
- × Bernard CLUZEAUD,
- × Christina GIL ANTUNES,
- × Claire VALADIER,
- × Isabelle JOLY,

C.BROCHET accueille Mme SEKHY, venue assister à la réunion du Conseil de quartier et qui souhaite en devenir membre.

1- Présentation du système de vidéo protection par Jacques JACOB, conseiller municipal en charge de la sécurité

Jacques JACOB, conseiller municipal en charge de la sécurité, vient présenter le projet de vidéo protection et rappelle la genèse du projet : M.le Maire et l'équipe municipale étaient jusqu'alors opposés à l'installation d'un tel système. Cependant, les nuisances subies par les habitants du quartier et l'équipement en vidéo protection des communes voisines, les ont amené à revoir leur position. Aussi, il a été décidé que deux caméras de vidéo protection seront installées dans le quartier Ermitage.

S.GOUDIGUEN demande si les riverains seront prévenus de la présence de ces caméras. J.JACOB confirme que cette mise en place s'accompagne, de manière obligatoire, d'une information visible indiquant que le quartier est placé sous vidéo protection.

Le Conseil de quartier est satisfait et pense que l'installation d'un tel système peut être à lui seul dissuasif. La vidéo protection sera installée au cours du premier trimestre 2010.

J.JACOB informe les Conseillers de quartier qu'un CLSPD (Comité local de sécurité et de prévention de la délinquance) va également être mis en place. Le CLSPD est présidé par le maire ; il est composé de 3 collèges : un collègue d'élus désignés par le président, un collègue de représentants de l'État désignés par le préfet et un collègue composé de professionnels confrontés aux manifestations de la délinquance, responsables de services sociaux, représentants des associations, etc.

S.GOUDIGUEN souligne qu'il est nécessaire de développer une politique en faveur des jeunes, non seulement en matière d'activités récréatives, mais aussi en matière de formation et d'emploi. S.Brioulet rappelle qu'il existe le dispositif Activ'Jeunes dans la Ville, et que le service Emploi de la Ville, associé à la Mission locale pour l'emploi est très mobilisé sur la question de l'emploi des jeunes. En outre, les jeunes au-delà de 18 ans ne souhaitent pas participer à des activités encadrées. S.Brioulet demande aux Conseillers s'ils ont eu connaissance lors de leurs rencontres avec les riverains des souhaits d'activités des jeunes du quartier.

Le Conseil de quartier souhaite sensibiliser J.JACOB sur plusieurs points de circulation : la rue du Raidillon est empruntée de plus en plus à grande vitesse ; des ralentisseurs ou des chicanes seraient certainement efficaces. Le stop devant l'école St-Dominique est peu respecté. En terme de sécurité, un meilleur éclairage du rond-point d'Indochine serait certainement bénéfique.

2- Bilans des animations

Le bilan des rencontres avec les résidents est en train d'être finalisé par S.Goudiguen.

La retraite aux flambeaux a été pour une première édition une belle réussite avec près de 76 personnes présentes pour le cortège du quartier (35 personnes environ s'étaient inscrites).

L'apéritif dînatoire du quartier au C.C des Eaux-Vives s'est très bien déroulé ; K.Hammoudia indique avoir eu un écho très positif des commerçants, C. Brochet rappelle qu'environ 90 personnes sont venues au cours de la soirée. De nombreux habitants du quartier lui ont fait part de leur inquiétude car de plus en plus d'automobilistes grillent les feux rouges du carrefour avec la rue J.Moulin (proximité avec l'école et le collège), et font à cet endroit des demi-tours dangereux.

3- Regards sur le quartier

Le stationnement anarchique de l'école St-Dominique pose toujours un problème récurrent de sécurité. M.Valadier a de nouveau fait parvenir un courrier aux parents d'élèves. La police municipale ou nationale pourrait-elle venir régulièrement verbaliser les contrevenants ?

L.Paquereau souligne que la simple présence policière discipline les parents ; l'exemple lui a été montré il y a quelques jours devant l'école Général Leclerc où aucune voiture ne s'est stationnée sur le trottoir.

L'amélioration des plateaux ralentisseurs rue A.Dumas est particulièrement réussie.

Les jeux du square J.Tati ont été refaits ; il reste à déplacer les bancs.

Le Conseil syndical du 4 rue Alexandre Dumas demande à ce qu'une butée empêche de se stationner devant sa sortie de parking ; C.Brochet va en informer T.Guillaume.

L.Bernard souhaite faire deux propositions au Conseil concernant l'aire de jeux J.Moulin : enlever le premier grillage (le Conseil étudie la question) et végétaliser la clôture donnant sur les Pyramides et l'avenue Ch.De Gaulle. Le Conseil est très favorable à cette dernière proposition ; S.Goudiguen propose d'associer la plantation des arbustes à la fête des bébés (chaque bébé aurait « son » arbuste).

Le ru de Buzot est très sale ; il devient nécessaire de procéder à un draguage.

4- Projets.

Mardi-Gras avec le Conseil de quartier Vignes-Benettes/ Grandchamp ; ce dernier y est très favorable.

Vide-greniers : au préalable, une équipe de travail doit se constituer.

5- Tour de table

Y.Thirion annonce aux Conseillers que la librairie allée de Normandie ferme définitivement le 21 octobre. Que faire pour l'éloignement de la Poste centrale ? S.Brioulet distribue aux Conseillers des tracts sur Navipeccq, peu utilisé par les habitants du quartier. C. du Penhoat propose d'imaginer un co-voiturage, à tour de rôle par les membres du Conseil, pour des personnes ayant des difficultés à se déplacer.

S.Goudiguen demande à ce que des tickets de bus soient en vente dans les cafés de la Ville.

K.Hammoudia annonce aux Conseillers que le parking privé du C.C des Eaux Vives sera fermé de 21 h 00 à 9 h 00 tous les jours, pour limiter le stationnement abusif.

Concernant la remise en état de l'armoire Numéricable située 16 av. Charles De Gaulle, T.Guillaume poursuit régulièrement ses relances sans résultat pour l'instant.

Claude Brochet

*Président du Conseil de Quartier
Ermitage/ Charles de Gaulle*

Catherine du Penhoat

*Vice-Présidente du Conseil de Quartier
Ermitage/ Charles de Gaulle
Maire Adjoint*